



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **CLAIRE ACHARD**

DESTINATAIRE : **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
HAUTE SAINTONGE**

Date et heure d'envoi : 23/01/2023 10:08:27

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73171646**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée
par son Directeur Vincent TOUSSAINT , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE 1ER AVIS
projet d'aménagement ZA aéronautique, situé à prox
aérodrome de Jonzac – Neulles,
SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**SUD-OUEST
LA HAUTE SAINTONGE**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME**

Le 26/01/2023 *ok*

Le 27/01/2023 *ok*

Vincent TOUSSAINT
Directeur

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

SUD OUEST Emploi

Retrouvez les offres emploi dans la région sur sudouest-emploi.com

Offres d'emploi

Autres emplois

Specialisé
dans l'installation de cuisines professionnelles depuis plus de 25 ans à Biarritz (64) recrute en CDI

IDESSINATEUR B.E. (M)

Niveau BTS ou équivalent, expérience 2 ans minimum dans le domaine de la cuisine professionnelle.
Maîtrise Autocad, Sketch Up et Pack Office.

Envoyer lettre et CV à :
ETH 5759, allée du Minura,
64200 Biarritz ou contact@eth64.com
Contact: Laurent SCHLACHER
au 06 11 91 14 70

Transport/Logistique

La Société SZD à Saint-Georges-Des-Coteaux (17) recherche un PORTIER DE JOURNAUX (H/F) possédant un moyen de locomotion, pour assurer la vente et la livraison du quotidien SUD OUEST sur le secteur de ROYAN (17). Statut indépendant (vendeur-colporteur de presse). Commissions motivantes. Pour tout renseignement et candidature: tel 05 46 90 33 44 / saintes@depo.com

Sud Ouest emploi
Un bon recrutement ça se prépare pas

Région Nouvelle-Aquitaine AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE (Travaux)

Lycée Marcel Dassault à Rochefort (17)
Traitement thermique de l'externat et de l'administration
Consultation répartie en 5 lots

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Région Nouvelle-Aquitaine.
N° Siret : 20005375900011
Ville : Bordeaux. Code postal : 33077
Groupement de commandes : Non.
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation: Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact: DAPC Adresse mail: commande@demat-ampa.fr
N° tél. 05 57 57 55 57.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.
Capacités techniques et professionnelles - Conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.
Technique d'achat : Sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : le 3 mars 2023 à 12 heures.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidats: Non.
Possibilité d'être admis sans soumission : Oui
L'acheteur admet la présentation de variantes : Non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Lycée Marcel Dassault, à Rochefort (17). Traitement thermique de l'externat et de l'administration. Consultation répartie en 5 lots.
Code CPV principal : 45450000
Type de marché : Travaux.
Lieu principal d'exécution: (17) Rochefort.

La consultation comporte des tranches : Non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.
Section 5 : Lots
Marché alloué : Oui.
Description du lot 1 : Étanchéité.
CPV du lot 1 : 45261420-4
Lieu d'exécution du lot 1 : Rochefort (17).
Description du lot 2 : Menuiseries extérieures.
CPV du lot 2 : 45421000-4
Lieu d'exécution du lot 2 : Rochefort (17).
Description du lot 3 : Cloisons, doublage, plafonds.
CPV du lot 3 : 45421141-4
Lieu d'exécution du lot 3 : Rochefort (17).
Description du lot 4 : Peinture.
CPV du lot 4 : 45442100-9
Lieu d'exécution du lot 4 : Rochefort (17).
Description du lot 5 : Electricité, ventilation
CPV du lot 5 : 45310000-3
Lieu d'exécution du lot 5 : Rochefort (17).
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non.
Autres informations complémentaires : Les variantes sont interdites.
Pour le lot 2, les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour la PSEO1 et la PSEO2.
Pour le lot 5, les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour la PSEO1.

Announces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com
Affilié à francemarches.com

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 100 000 €

Régie du Port de plaisance de La Rochelle AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : Régie du Port de plaisance de La Rochelle, M. Bertrand MOQUAT, directeur du Port de plaisance, avenue de la Capitainerie, les Minimes, 17026 La Rochelle.
Tél. 05 46 44 41 20 - mail : capitainerie@portlarochelle.com - Web : <http://www.portlarochelle.com>
Siret : 35306936200013.
Groupement de commandes : Non.
L'avis implique un marché public.
Objet : fourniture de dijonneteurs.
Type de marché : Fournitures.
Procédure : Procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : Sans objet.
Lieu de livraison : Avenue de la Capitainerie, 17026 La Rochelle.
Durée : 48 mois.
Description : Cf. DCE.
Classification CPV :
Principale : 31600000 - Matériel électrique.
Forme du marché : Prestation répartie en lots : non.
Les variantes sont exigées : Non.
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions :
- Copie ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).
- Formulaire DC2, déclaration de candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois dernières années ou cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
Marché réservé : Non.
Réduction du nombre de candidats : Non.
La consultation comporte des tranches : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Non.
Visite obligatoire : Non.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 40%, délai de livraison : 30%, valeur technique de l'offre : 30%, prix.
Renseignements d'ordre administratifs : Adeline THOMASSIN, tél. 05 46 44 41 20.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Remise des offres : avant 20 février 2023 à 9 heures au plus tard.
Envoi à la publication : Le 23 janvier 2023.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Commune de Pons AVIS DE MARCHÉ Travaux

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Commune de Pons.
Correspondant : Jacky BOTTON, tél. 05 46 91 46 46 ; marfex@pons-ville.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>
Description du marché :
Objet du marché : Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques.
Durée du marché ou délai d'exécution : 1 mois.
Date prévisionnelle de commencement : 17 avril 2023.
Renseignements liés au lots :
Prestations divisées en lots : Non.
Critères d'attribution :
Lot 1 : Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques
Critère de qualité - Valeur technique : 45 ; prix : 55.
Type de procédure : MAPA.
Date limite de réception des offres : 17 février 2023, 12 heures.
Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/ entité adjudicatrice : 2023-03.
Procédure de recours :
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 janvier 2023.

Avis administratifs et judiciaires

Autres avis

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'OUVERTURE D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Il sera procédé à une participation du public par voie électronique du mardi 31 janvier 2023 au mardi 14 mars 2023 inclus, soit durant 30 jours, portant sur la demande d'autorisation d'aménagement et d'exploitation par le Communauté de Communes de la Haute-Saintonge relative au projet d'aménagement de la zone d'activités aéronautique, situé à proximité de l'aéroport de Jonzac-Nédes, sur la commune de Saint-Germain-de-Lusignan.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Communauté de Communes de la Haute-Saintonge, 7, rue Taillefer, 17500 Jonzac Cedex, téléphone : 05 46 46 12 11.
Le dossier de demande d'autorisation environnementale et les avis émis sur cette demande seront consultables le temps de la participation du public par voie électronique, sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.charente-maritime.gouv.fr rubrique Politiques publiques/Environnement/Risques naturels et technologiques/Consultation du public/Participation du public.
Le même dossier, sur support papier, sera consultable :
- à la sous-préfecture de Jonzac de 9h00 à 16h00 heures habituelles d'ouverture au public ;
- à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, sur demande faite auprès du bureau de l'Environnement (05 46 27 43 00) et conforme aux dispositions prévues par l'article D.123-46-2 du Code de l'Environnement.
L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devra être observé lors de la consultation du dossier dans les lieux pré-cités.
Le public pourra faire part de ses observations ou questions par courrier électronique à l'adresse suivante : Prep-Participation-Rubio@charente-maritime.gouv.fr.
À l'expiration du délai de la participation du public par voie électronique, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée en application de l'article L.123-19-1 du Code de l'Environnement.
Le préfet se prononcera ensuite sur la présente demande d'autorisation environnementale.
La synthèse de la participation du public, par voie électronique et la décision du préfet sur la demande d'autorisation environnementale seront consultables sur le site Internet de la préfecture de la Charente-Maritime.

Sud Ouest marchés publics
Entreprises, Inscrivez-vous aux alertes automatiques
Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit
sur sudouest-marchespublics.com



Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

Sud Ouest auto-moto

Les nouveautés au banc d'essai chaque vendredi dans votre journal et sur sudouest.fr/epor/automoto/

SUD OUEST



Achete manteaux de fourrure (vison, astrakan, renard), sacs à main et foulards de luxe (Hermès, Vuitton, Chanel). Maisonnicolas@gmail.com
06.51.33.65.57

Carnet rose



Mercredi 11 janvier
Emy Mailat - Tesson
Jeudi 12 janvier
Hector Fragneau - Jonzac
Vendredi 13 janvier
Maxime Roux Pouvreau - Arces
Dimanche 15 janvier
Lozenzo Ribeiro Correia - Cognac
Mardi 17 janvier
Rouane Chaigne
Saint-Simon de Bordes

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME
Avis d'ouverture d'une participation du public par voie électronique

Il sera procédé à une participation du public par voie électronique du **lundi 13 février 2023** au **mardi 14 mars 2023** inclus, soit durant 30 jours, portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge relative au projet d'aménagement de la zone d'activité aéronautique, situé à proximité de l'aérodrome de Jonzac-Neuilles, sur la commune de SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Communauté de Communes de la Haute-Saintonge, 7 rue Taillefer, 17500 JONZAC cedex, téléphone : 05 46 48 12 11.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale et les avis émis sur cette demande seront consultables le temps de la participation du public par voie électronique, sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.charente-maritime.gouv.fr

rubrique «Politiques Publiques/Environnement/Risques Naturels et Technologiques/ Consultation du Public/Participation du Public».

Le même dossier, sur support papier, sera consultable :
- à la Sous-Préfecture de Jonzac aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- à la Préfecture au 38 rue Réaumur, 17000 La Rochelle, sur demande faite auprès du bureau de l'environnement

(05.46.27.43.00) et conforme aux dispositions prévues par l'article D.123-46-2 du code de l'environnement.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devra être observé lors de la consultation du dossier dans les lieux précités.

Le public pourra faire part de ses observations ou questions par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

À l'expiration du délai de la participation du public par voie électronique, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée en application de l'article L123-19-1 du code de l'environnement.

Le Préfet se prononcera ensuite sur la présente demande d'autorisation environnementale.

La synthèse de la participation du public par voie électronique et la décision du Préfet sur la demande d'autorisation environnementale seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Charente-Maritime.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration de la Carte Communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie, 13 avenue du Boulangier 17210 SAINTE COLOMBE et le cas échéant à l'adresse électronique suivante : mairie@sainte-colombe17.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public un mois après la clôture de l'enquête et pendant un an en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Maire, - Monsieur Bernard PERUFFO

Loto

Samedi 21 janvier
4 - 18 - 24 - 41 - 45 N°chance 6

Lundi 23 janvier
6 - 10 - 28 - 32 - 35 N°chance 9

Mercredi 25 janvier
18 - 21 - 26 - 32 - 44 N°chance 10

Euromillions

Vendredi 20 janvier
3 - 6 - 13 - 40 - 42 / 7* 11*

Mardi 24 janvier
11 - 27 - 41 - 43 - 47 / 7* 11*

Résultats donnés à titre indicatif, sous réserve de vérification auprès de la FDJ. Aucune responsabilité ne pourra être retenue en cas d'erreur de saisie.

COMMUNE DE SAINTE COLOMBE

Enquête publique sur le projet de Carte Communale

Par arrêté n° 2023-01 du 19 janvier 2023 Le Maire de SAINTE COLOMBE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration de la Carte Communale.

A cet effet, M. BERTHER Philippe a été désigné par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Poitiers comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de SAINTE COLOMBE (17210) pendant 33 jours consécutifs du 16 février 2023 au 20 mars 2023.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le Jeudi 16 février 2023 de 9h à 12h, le Lundi 06 Mars 2023 de 15 heures à 18 heures et le Lundi 20 Mars 2023 de 15 heures à 18 heures.

Le dossier d'enquête publique sera disponible en mairie ou sur simple demande écrite et à ses frais auprès de la mairie de Sainte Colombe.

RENAUD FRERES
SAS au capital de 243.200 €
Siège social : Goutrolles
17800 PONS
392 689 865 RCS SAINTES

Avis de modification

Du PV des décisions de l'associée unique en date du 08/09/2022, il résulte que l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. De plus, le capital social a été augmenté d'un montant de 370.000 € par émission de 23.125 actions nouvelles de numéraire, et porté de 243.200 € à 613.200 € puis il a été réduit à 243.200 € par voie de réduction du nombre des actions. En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Pour avis



Dernier délai pour parution dans les annonces légales : mercredi 17h



CET HIVER, JE M'ABONNE

✓ C'est décidé, je m'abonne et je choisis ma formule :

OFFRES	Tarif comptant (1 an; 52 numéros)	Prélèvement mensuel (sans engagement)
Abonnement numérique	☐ 42 €	☐ 1 € le premier mois puis 3,50 €/mois
Abonnement papier + numérique	☐ 68 €	☐ 1 € le premier mois puis 5,65 €/mois

Tarif France Métropolitaine

Je choisis de régler par :

Chèque à l'ordre de Haute Saintonge, à envoyer avec ce coupon.

CB: Expire fin: Crypto:

Prélèvement mensuel sans engagement de durée. RIB à envoyer avec ce coupon.

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

E-mail* :

Téléphone* :

* Informations indispensables à la mise en place de votre abonnement

Je complète ce coupon et le retourne à l'adresse suivante :
Haute Saintonge - 12 avenue Gambetta - BP 40096 - 17503 Jonzac Cedex
Ou je m'abonne sur www.hautesaintonge.fr rubrique Abonnement.

Jusqu'à
46%
d'économie



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **CLAIRE ACHARD**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 23/01/2023 10:39:10

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73171737**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE 2EME AVIS
projet d'aménagement de la zone d'activité aéronau
à proximité de l'aérodrome de Jonzac - Neulles
SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**SUD-OUEST
LA HAUTE SAINTONGE**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME**

Le 14/02/2023 *ok*

Le 17/02/2023 *ok*

Vincent TOUSSAINT

Directeur

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

Autres avis

Préfecture de la Charente-Maritime

**AVIS D'OUVERTURE
D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Il sera procédé à une participation du public par voie électronique du **lundi 13 février 2023** au **mardi 14 mars 2023** inclus, soit durant 30 jours, portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge relative au projet d'aménagement de la zone d'activité aéronautique, situé à proximité de l'aérodrome de Jonzac-Neuilles, sur la commune de Saint-Germain-de-Lusignan.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Communauté de communes de la Haute-Saintonge, 7, rue Taillefer, 17500 Jonzac Cedex, téléphone : 05 46 48 12 11.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale et les avis émis sur cette demande seront consultables le temps de la participation du public par voie électronique, sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.charente-maritime.gouv.fr rubrique Politiques publiques/Environnement/Risques naturels et technologiques/Consultation du public/Participation du public.

Le même dossier, sur support papier, sera consultable :
- à la sous-préfecture de Jonzac aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- à la préfecture au 39, rue Héaumur, 17000 La Rochelle, sur demande faite auprès du bureau de l'Environnement (05 46 27 43 00) et conforme aux dispositions prévues par l'article D.123-46-2 du Code de l'environnement.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devra être observé lors de la consultation du dossier dans les lieux pré-cités.

Le public pourra faire part de ses observations ou questions par courrier électronique à l'adresse suivante : Ref-Ratification-Public@charente-maritime.gouv.fr

À l'expiration du délai de la participation du public par voie électronique, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée en application de l'article L.123-19-1 du Code de l'environnement.

Le préfet se prononcera ensuite sur la présente demande d'autorisation environnementale.

La synthèse de la participation du public par voie électronique et la décision du préfet sur la demande d'autorisation environnementale seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Charente-Maritime.

SASU EVA ROGER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 8 février 2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU EVA ROGER.

Objet social : conciergerie, gestion administrative, nettoyage courant de bâtiments lié à l'activité, la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 1, impasse de l'Étang, 17170 Benon.

Capital : 100 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS La Rochelle.

Président : M^{me} EVA ROGER, demeurant 1, impasse de l'Étang, 17170 Benon.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec l'accord du président de la société.

Eva ROGER.

Plan Local d'Urbanisme

Communauté d'Agglomération de Saintes

**APPROBATION
DE LA MODIFICATION
SIMPLIFIÉE N° 1
DU PLU DE THÉNAC**

Par délibération du 1^{er} février 2023, le conseil municipal de la Communauté d'Agglomération de Saintes a approuvé la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thénac. Le dossier est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Saintes (12, boulevard Guillet-Maillet, 17100 SAINTES) et en mairie de Thénac (35, rue de la République, 17460 THÉNAC), à leurs jours et heures habituels d'ouverture au public.

Sud Ouest légales

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

**Publiez
votre
annonce légale**

Paielement en ligne sécurisé

SUD OUEST

SCI MTZ
Société civile immobilière
au capital de 85 000 euros
Siège social :
1230, rue de la Chaise,
45520 Cercottes
RCS Orléans 444 074 124

**TRANSFERT
DE SIÈGE SOCIAL**

En date et à compter du 3 janvier 2023, la présidente a décidé le transfert du siège social et de modifier l'article 5 des statuts :

- Ancienne mention : Siège social de la Société : 1230, rue de la Chaise, 45520 Cercottes.

- Nouvelle mention : Siège social de la Société : 31, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17000 La Rochelle.

L'inscription modificative sera portée au RCS La Rochelle, tenue par le greffe du tribunal

Annonces légales

Vie des sociétés

JJMP

Société civile au capital de 1 065 227 euros
Siège social : 3, rue des Fleurs, la Girardière, 17220 Saint-Christophe
Transféré au lieu dit Comiac 30610 Saint-Jean-de-Crieulon 901 437 871
RCS La Rochelle

**TRANSFERT
DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 3, rue des Fleurs, la Girardière, 17220 Saint-Christophe, au lieu dit Comiac, 30610 Saint-Jean-de-Crieulon, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de La Rochelle.

Pour avis, la gérance.

AJM

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 08/02/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AJM

Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger, la propriété par voie d'acquisition, d'apport, de crédit-bail ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non, ruraux ou urbains, la création, la constitution et le développement de tous domaines et patrimoines immobiliers, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par voie de location soit à usage d'habitation, soit à usage rural, soit à usage commercial, soit à usage professionnel, ou autrement de ces immeubles, domaines et patrimoines, ainsi que leur conservation pour tous travaux quelle que soit leur destination.

Siège social : 25 Grande rue, Les Rafallères, 17400 BIGNAY

Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SAINTES

Gérance : Monsieur MULLON Michel, demeurant 25 Grande rue, Les Rafallères, 17400 BIGNAY

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés

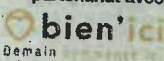
MULLON Michel

**Sud Ouest
immobilier**

Les constructeurs
de maison
individuelle
chaque mardi
dans
votre journal
et sur

www.sudouest-immo.com

En partenariat avec



« **Conseillère clientèle Pro en agence, Sud Ouest est pour moi incontournable pour suivre l'activité économique de mon territoire et de la concurrence, conseiller mes clients et repérer des opportunités commerciales.** »

Anne B., conseillère bancaire (17)



SUD OUEST
Le média n° 1
de votre région

**NOS ABONNEMENTS PROFESSIONNELS
ADAPTÉS À VOS BESOINS.**
abonnement.pro@sudouest.fr



HUMOUR

**De A à Z,
150 définitions
saugrenues, farfelues
et cocasses pour rire!**

Rugby pour rire,
un livre de Jean-Pierre Gouffre,
160 pages

12,50 €

CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR PLUS

Éditions SUD OUEST



EXTRAIT





LOGO PREFET CHTE MME

PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME
Avis d'ouverture d'une participation du public par voie électronique

Il sera procédé à une participation du public par voie électronique du lundi 13 février 2023 au mardi 14 mars 2023 inclus, soit durant 30 jours, portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge relative au projet d'aménagement de la zone d'activité aéronautique, située à proximité de l'aérodrome de Jonzac-Neuilles, sur la commune de SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Communauté de Communes de la Haute-Saintonge, 7 rue Taillefer, 17500 JONZAC cedex, téléphone : 05.46.48.12.11.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale et les avis émis sur cette demande seront consultables le temps de la participation du public par voie électronique, sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.charente-maritime.gouv.fr

rubrique « Politiques Publiques/Environnement/Risques Naturels et Technologiques/Consultation du Public/Participation du Public ».

Le même dossier, sur support papier, sera consultable :
- à la Sous-Préfecture de Jonzac aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- à la Préfecture au 38 rue Réaumur, 17000 La Rochelle, sur demande faite auprès du bureau de l'environnement (05.46.27.43.00) et conforme aux dispositions prévues par l'article D.123-46-2 du code de l'environnement.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devra être observé lors de la consultation du dossier dans les lieux précités. Le public pourra faire part de ses observations ou questions par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr.
À l'expiration du délai de la participation du public par voie électronique, une syn-

thèse des observations et des propositions sera rédigée en application de l'article L123-19-1 du code de l'environnement. Le Préfet se prononcera ensuite sur la présente demande d'autorisation environnementale.
La synthèse de la participation du public par voie électronique et la décision du Préfet sur la demande d'autorisation environnementale seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Charente-Maritime.

In Extenso

EVASION PEINTURE
Société par actions simplifiée au capital de 1.500 €uros
Siège social : 2 la Pitié 17100 LE DOUHET

Avis de Constitution

Après acte sous signature privée le 30/01/2023 à LE DOUHET, il est constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme**: SAS - **Dénomination**: EVASION PEINTURE - **Siège**: 2 la Pitié, 17100 LE DOUHET - **Durée**: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - **Capital**: 1.500 € - **Objet**: Peinture extérieure et intérieure en bâtiment, relooking de mobilier, pose de cloisons sèches, d'enduit décoratif, de revêtement mur et sol - **Exercice du droit de vote**: Tout associé peut participer aux décisions collectives. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - **Agrement**: Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés - **Président**: Monsieur Jérôme CHARPENTIER, demeurant 2 La Pitié, 17100 LE DOUHET - **Directeur général**: Madame Sylvie NICOLLET, demeurant 2 La Pitié, 17100 LE DOUHET - La Société sera immatriculée au RCS de SAINTES.

Pour avis - Le Président

Cabinet d'Avocat
Maitre Didier CHAULLET
Avocat au Barreau de SAINTES
60, rue des Carmes
BP 90022
17501 JONZAC Cedex
Tél : 05.46.48.12.20
email :
didier.chaulet@avocat-conseil.fr

Selon acte sous seing privé daté du 31 Janvier 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de SAINTES le 7 Février 2023, dossier 2023 00005404, référence 1704P04 2023

A 00215.
Un contrat de location gérance a été établi entre la SAS MRY société en formation et la -SAS FERREIRA-PINTO société en formation et ce pour un fonds de Commerce situé «103, Avenue de la République, 17150 MIRAMBEAU».
Et ce pour valoir ce que de droit.
Me CHAULLET Didier

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Caroline BOURDIN, Notaire membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique «OFFICE NOTARIAL DE LA DRONNE», titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AIGULIN 34, rue Victor Hugo, le 4 février 2023 a été constitué un GROUPEMENT FORESTIER ayant les caractéristiques suivantes :
Objet: la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination forestière composant son patrimoine.

Dénomination: «GROUPEMENT FORESTIER DU BOIS DES PLANTES»

Siège: ORIGNOLLES (17210), 7 Chez Passereau.

Durée: 99 années.

Apports en numéraire: CINQ CENTS EURO(S) (500,00 €UR)

Le montant total des apports s'élève à CINQ CENTS EURO(S) (500,00 €UR), somme égale au montant du capital social.

Cession des parts: un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé exploitant les biens forestiers du groupement. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et finit le TRENTE ET UN DECEMBRE de chaque année. Exceptionnellement pour l'année 2023, le début de l'exercice sera à compter du 04/02/2023. Le premier gérant est, d'un commun accord entre les constituants: Madame Stéphanie LECOMTE.
La durée de ses fonctions est : ILLIMITÉE.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINTES.
Pour avis - le Notaire

Avis de Constitution
EARL HULLLIN

Par acte SSP du 01/02/2023, à effet du 01/02/2023, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes : **Dénomination**: HULLLIN ; **Capital social**: 170.000,00 € ; **Durée**: 99 ans - **Siège**

social : 12 route de Jonzac, 17240 SAINT-GEORGES-ANTIGNAC - **Gérant**: M. Pascal HULLLIN dmt 2 route des Genêts 17240 SAINT-GEORGES-ANTIGNAC - **Objet**: exercice d'activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime - **Cessions de parts**: agrément unanime des associés - **Immatriculation**: au Greffe du TC de SAINTES.



Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte authentique en date du 1er février 2023 enregistré le 7 février 2023 au SIE - LA ROCHELLE - dossier 2023 00008264 référence 1704P01 2023 N 00186. Mme Mélanie STOESEL, demeurant 13 rue André Gabaret, 17000 La Rochelle, immatriculé à la Chambre des Métiers de Charente-Maritime sous le numéro 858905377. A cédé à : Mme Sarah THIERRY, demeurant 7 rue des Peupliers, 17000 La Rochelle, immatriculé au greffe de La Rochelle sous le numéro 948318740. Moyennant le prix de 37.000 €uros son fonds de commerce de salon de soins esthétiques corps, visage, épilation, manucure, maquillage, vente de produits cosmétiques et soins de beauté à domicile exploité 303 avenue Jean Guillon, 17000 LA ROCHELLE. Entrée en jouissance au 1er février 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Me Patrice SIMON, Notaire à LA ROCHELLE (17000), 133 boulevard André Sautel.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 février 1995, Monsieur Albert REDHEUIL, en son vivant retraité, demeurant à CHEVANCEAUX (17210) 32 route de Chataenet Chez Cabriot. Né à CHEVANCEAUX (17210), le 26 mai 1934.

Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à CHEVANCEAUX (17210) (FRANCE), le 9 octobre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien FIEUZET, Notaire Associé de la Société dénommée «SAS OFFICE NOTARIAL JONZACACTE», titulaire d'un Office Notarial à JONZAC (Charente-Maritime), Chemin des Groies de chez Fouché, le 6 février 2023, auquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien FIEUZET, notaire à JONZAC (17500) Chemin des Groies de chez Fouché, référence CRPCEN : 17109, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

RECTIFICATIF à L'ANNONCE PARUE LE 03/02/2023

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINTES

Concernant le jugement en date du 24 janvier 2023, il a été écrit : «Le Tribunal Judiciaire de Saintes a arrêté le plan de redressement judiciaire (14 ans) à l'égard de M. Philippe Jean PIQUET, Immatriculé sous le numéro SIREN 522 453 489» ; Il fallait lire «Le Tribunal Judiciaire de Saintes a arrêté le plan de redressement judiciaire (14 ans) à l'égard de M. Philippe Jean PIQUET, Immatriculé sous le numéro SIREN 522 453 489. Le reste de l'annonce est inchangé.

IDEES DECO
EURL au capital de 8.000 €
Siège social : 22 rue des Arums
17420-St-Palais-sur-Mer
Siren : 477 796 868 RCS de Saintes

L'AGE du 01/02/2023 a décidé de modifier l'objet social qui devient : Location et location-bail ainsi que le siège social qui devient : 63 B Route des Hillarats à St-Simon-de-Bordes 17500.
Mention au RCS de Saintes.

JE M'ABONNE
HAUTE SAINTONGE
Le bulletin hebdomadaire d'informations régionales

À VOS CÔTÉS CHAQUE SEMAINE

✓ C'est décidé, je m'abonne et je choisis ma formule :

OFFRES	Tarif comptant (1 an: 52 numéros)	Prélèvement mensuel (sans engagement)
Abonnement numérique	42 €	1 € le premier mois puis 3,50 €/mois
Abonnement papier + numérique	68 €	1 € le premier mois puis 5,65 €/mois

Je choisis de régler par :

Chèque à l'ordre de Haute Saintonge, à envoyer avec ce coupon.

CB: 0000 0000 0000 0000

Expire fin: 00/00 Crypto: 0000

Prélèvement mensuel sans engagement de durée. RIB à envoyer avec ce coupon.

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

E-mail* :

Téléphone* :

* Informations indispensables à la mise en place de votre abonnement

Je complète ce coupon et le retourne à l'adresse suivante :
Haute Saintonge - 12 avenue Gambetta - BP 40095 - 17503 Jonzac Cedex
Ou je m'abonne sur www.hautesaintonge.fr rubrique Abonnement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises et fonds de commerce. Actulegales.fr publie chaque jour les meilleures opportunités.

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr
Tous les jours toutes les annonces légales en papier

APTE, avec le concours de **Infolegale**

Saintonge PUBLICITE

Pour une communication réussie
Amélie Korn
06 74 76 77 83
vous conseille.